DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DE UC

1. Références:

i. HQT-1, document 1, page 11

ii. HQT-1, document 1, page 30

Préambule :

Le tableau suivant présente un historique des investissements autorisés par la Régie et réalisés par le Transporteur. Les valeurs sont tirées de la référence i.

	Histo	riques des investisseme	nts autori	isés par l	la Régie e	et réalisé	s par le	Γransporteur		
			2011		2012		2013			
			autorisé	réel	autorisé	réel	autorisé	réel 30 avri	estimé 8 mois	total
Ne générant pas de revenus additionnels			461,6	457,6	466,8	405,6	530	91	378	469
	Maintien des ac	etifs	391,1	380,2	381,7	343,3	423	78	296	374
	Maintien et ame	45,4	53,2	52	41,1	61	13	45	58	
	Respect des ex	25,1	24,2	33,1	21,2	46	0	37	37	
Générant des revenus additionnels			70,7	56,2	97,6	68,1	68	14	43	57
	Croissance des	besoins	70,7	56,2	97,6	68,1	68	14	43	57
Total			532,3	513,8	564,4	473,7	598	105	421	526

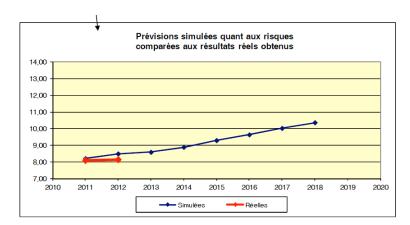
La référence i indique également que le montant d'investissements demandé pour l'année 2014 est de 414 M\$ dans la catégorie Maintien des actifs.

Le tableau suivant présente l'écart entre les investissements autorisés par la Régie et les investissements réels pour les années 2011 et 2012 et les investissements autorisés par la Régie et les investissements réel et estimé 8 mois pour l'année 2013.

Écart entre investissements autoriséa et réels										
			2011		2012		2013			
			M\$		M\$		M\$			
Maintien des	actifs		10,9	3%	38,4	10%	47,3	11%		

On peut constater que pour ces trois années, les investissements autorisés n'ont pas été réalisés en totalité, particulièrement pour les années 2012 et 2013 pour lesquelles l'écart est de plus de 10%.

La référence ii présente la figure suivante.



On peut constater que le niveau de risque réel de l'année 2012 est le même que celui de l'année 2011, et qu'il est inférieur au niveau de risque simulé.

Demandes:

- 1.1 Veuillez indiquer s'il y a un lien entre le niveau des investissements de la catégorie Maintien des actifs et le niveau de risque sur le réseau montré à la figure de la référence ii
- 1.2 Si oui, veuillez expliquer pourquoi en 2012, le niveau de risque réel a diminué par rapport au niveau de risque simulé malgré un niveau d'investissements réel inférieur au niveau d'investissement autorisé.
- 1.3 Si non veuillez préciser quel serait l'impact de ne pas autoriser la totalité du montant d'investissement de 414 M\$ pour l'année 2014 dans la catégorie Maintien des actifs

2. Références :

HQT-1, document 1, pages 28 à 29

Préambule:

Les figure de la référence présente les Interventions réalisées en 2012 et estimées en 2013 pour la catégorie Appareillage principal et les Interventions réalisées en 2012 et estimées en 2013 pour la catégorie Automatismes

Les valeurs sont en pourcentage selon trois critères d'interventions.

Demande:

- 2.1 Veuillez préciser le nombre total d'interventions selon chacun des critères.
- **2.2** Veuillez fournir le coût du total des interventions selon chacun des critères.

Demande de renseignements de UC Page 3 de 10

Maintien et amélioration de la qualité du service

3. Références :

HQT-1, document 1, page 30

Préambule :

La référence mentionne : Les résultats démontrent que le taux de risque évolue selon les prévisions Pour ce faire, le Transporteur a mis en oeuvre la Stratégie de gestion de la pérennité des actifs (la « Stratégie ») qui vise à maintenir la qualité du service de transport tout en limitant les investissements à un niveau acceptable. simulées et que partant, le Transporteur garde le cap sur le contrôle du niveau de risque planifié.

Selon la figure 3 de la même référence, le niveau de risque n'augmente pas entre 2011 et 2012.

Demandes:

- 3.1 Veuillez expliquer que le niveau de risque réel est différent du risque simulé pour l'année 2012.
- **4. Références :** i HQT-1, document 1, page 21

ii R-3817-2012, HQT-1, document 1, page 20

Préambule:

La référence i mentionne les interventions planifiées pour l'année 2014 dans la catégorie maintien des Actifs de soutien:

Les interventions planifiées en 2014 consistent principalement :

- à renouveler le matériel roulant, notamment des fourgons ateliers, des camions utilitaires et des véhicules légers qui ont excédé les critères de fin de vie utile basés sur le nombre de kilomètres parcourus, la date de fabrication et l'état général;
- à renouveler et mettre à jour des équipements et instruments de laboratoire ;
- à renouveler des équipements informatiques reliés à la conduite et à l'exploitation du réseau, notamment mettre à jour l'infrastructure technologique informatique du centre de conduite du réseau et des centres d'exploitation du réseau dont un projet concernant la pérennité TI de la sécurisation des installations stratégiques et un autre projet concernant la pérennité des infrastructures de sécurité TI des zones électroniques critiques;

• à maintenir en état des bâtiments administratifs, notamment les centres administratifs et les centres de téléconduite.

La référence ii mentionne les interventions planifiées pour l'année 2013 dans la catégorie maintien des Actifs de soutien:

Les interventions planifiées en 2013 consistent principalement :

- à renouveler le matériel roulant, notamment des fourgons ateliers, des camions utilitaires et des véhicules légers qui ont excédé les critères de fin de vie utile basés sur le nombre de kilomètres parcourus, la date de fabrication et l'état général;
- à renouveler et mettre à jour des équipements de laboratoire et instruments de travail ;
- à renouveler des équipements informatiques reliés à la conduite et à l'exploitation du réseau, notamment mettre à jour l'infrastructure technologique informatique du centre de conduite du réseau et des centres d'exploitation du réseau;
- à maintenir en état des bâtiments administratifs, notamment les centres administratifs et les centres de téléconduite.

On peut constater que la motivation des interventions planifiées pour l'année 2014 sont les mêmes que celles planifiées pour l'année 2013. Dans trois cas, la motivation consiste à renouveler des équipements.

Demandes:

- **4.1** Pour chacun des cas, veuillez indiquer si les renouvellements font l'objet d'un échéancier avec une durée définie.
- **4.2** Si oui, veuillez fournir cet échéancier.
- **4.3** Si non, veuillez expliquer si ces investissements se répéteront continuellement. Veuillez expliquer votre réponse
- **5. Référence :** (i) HQT-1, document 1, page 22
 - (ii) R-3817-2012, HQT-1, document 1, pages 20 et 21

Préambule :

La référence i mentionne les interventions planifiées pour l'année 2014 dans la catégorie maintien des Télécommunication:

Les interventions planifiées en 2014 consistent principalement :

- à remplacer des liaisons hertziennes analogiques par des liaisons hertziennes numériques (LHN) ;
- à moderniser les liaisons optiques qui dépassent leur durée de vie par le déploiement d'équipements de nouvelle génération NG-SONET (Next Generation Synchronous Optical Network) et à assurer la pérennité des réseaux d'accès par le déploiement d'un réseau de télécommunications de type IP MPLS/VPN;
- à remplacer d'autres technologies (liaisons courant porteur, câbles de cuivre) et des composantes du réseau (bancs de batteries et chargeurs de bancs de batteries) qui ont atteint la fin de leur durée d'utilité.

La référence ii mentionne les interventions planifiées pour l'année 2013 dans la catégorie maintien des Télécommunication:

Les interventions planifiées en 2013 consistent principalement :

- à numériser des liaisons hertziennes, notamment les liaisons hertziennes implantées depuis les années 1970 qui dépassent leur durée de vie, pour lesquelles les pièces de rechange ne sont plus fabriquées ou les instruments de mesure nécessaires à leur entretien sont difficiles à trouver;
- à moderniser des liaisons optiques qui dépassent leur durée de vie pour permettre l'intégration des protections numériques au réseau de transport, par une technologie de nouvelle génération NG-SONET (Next Generation Synchronous Optical Network);
- à remplacer d'autres technologies (liaisons courant porteur, câbles de cuivre) et des composantes du réseau (bancs de batteries et chargeurs de bancs de batteries) qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile.

On peut constater que la motivation des interventions planifiées pour l'année 2014 est semblable à celles planifiées pour l'année 2013. Dans le premier cas, il s'agit de remplacer des liaisons analogiques par des liaisons numériques. Dans le deuxième cas de moderniser des liaisons optiques, et dans le troisième cas de remplacer d'autres technologies.

Dans le cas de la numérisation des liaisons hertziennes, il était prévu un investissement de 16 M\$ pour l'année 2013, et il est prévu un investissement de 23 M\$ pour l'année 2014.

Le 18 octobre 2013 N° de dossier : R-3855-2013 Demande de renseignements de UC Page 6 de 10

Demandes:

- **5.1** Veuillez préciser si le Transporteur entend remplacer <u>la totalité</u> des liaisons hertziennes analogiques par des liaisons hertziennes numériques (LHN). Veuillez élaborer votre réponse.
- 5.2 Pour la numérisation des liaisons hertziennes, veuillez indiquer si l'investissement prévu de 16 M\$ sera complètement réalisé en 2013. Veuillez expliquer votre réponse et préciser le pourcentage des équipements ainsi remplacé.
- 5.3 Pour la numérisation des liaisons hertziennes, veuillez indiquer si vous prévoyez des investissements pour l'année 2015 et les années suivantes. Si oui, veuillez indiquer l'échéancier de la numérisation des liaisons hertziennes.
- 5.4 Pour chacun des autres cas mentionnés en préambule (autre que la numérisation des liaisons hertziennes), veuillez indiquer si les interventions planifiées font l'objet d'un échéancier avec une durée définie.
- 5.5 Si oui, veuillez fournir cet échéancier.
- **5.6** Si non, veuillez expliquer si ces investissements se répéteront continuellement. Veuillez expliquer votre réponse.